

RÉSULTATS FINANCIERS DE TECHNIP ENERGIES PREMIER TRIMESTRE 2021

- Création de Technip Energies le 16 février 2021
- Forte performance au 1er trimestre 2021 avec une marge d'EBIT récurrent ajusté de 5,9 %
- 6,5 milliards d'euros de prise de commandes, comprenant le projet majeur de GNL au Qatar et portant le carnet de commandes ajusté à 17,8 milliards d'euros
- Bilan solide avec 2,5 milliards d'euros de trésorerie nette ajustée

Paris, le 22 avril 2021 - Technip Energies (la « Société »), un leader dans l'ingénierie et la technologie au service de la transition énergétique, annonce aujourd'hui ses résultats financiers non audités pour le premier trimestre de 2021.

Arnaud Pieton, Directeur Général de Technip Energies, à propos des résultats du 1er trimestre 2021 et des perspectives :

« La création réussie de Technip Energies a eu lieu le 16 février 2021. Pour les 15 000 collaborateurs de notre nouvelle entreprise, ce fut un moment de fierté qui leur a donné un nouvel élan pour réaliser notre ambition : devenir la plateforme d'investissement de référence pour la transition énergétique. »

« Avec un chiffre d'affaires robuste et une amélioration de la marge d'EBIT, nos résultats financiers du premier trimestre reflètent notre excellence opérationnelle et notre assise financière face aux défis de l'environnement actuel mondial. Nous continuons d'exécuter de manière sûre et efficace notre portefeuille de projets avec discipline et engagement pour nos clients. »

« Au cours du trimestre, nous avons renforcé le positionnement de Technip Energies dans la transition énergétique, en particulier dans le secteur de la chimie durable, où nous avons conclu plusieurs accords de partenariat pour faire progresser notre technologie et notre offre commerciale dans l'économie circulaire. »

« Nous envisageons le reste de l'année 2021 avec confiance pour atteindre nos objectifs financiers. Nos perspectives de chiffre d'affaires sont largement assurées par notre carnet de commandes, et la bonne réalisation des projets devrait nous permettre d'atteindre une rentabilité en ligne avec nos prévisions. »

« L'industrie poursuit sa transition à un rythme accéléré : ceci est à la fois intégré dans notre stratégie et reflété dans la croissance significative de travaux pour nos clients. La thématique de la décarbonation influence désormais fortement nos activités traditionnelles, en nous offrant des opportunités de nouveaux projets « greenfield » et de projets de modernisation « brownfield », et notre pipeline de projets dans la transition énergétique continue de croître. Forte de ses compétences uniques, de son approche commerciale disciplinée et de sa fiabilité d'exécution, Technip Energies est bien placée pour réussir dans cet environnement. »

Chiffres clés - IFRS ajustées

(En millions €)	T1 2021	T1 2020
Chiffre d'affaires	1 557,5	1 540,7
EBIT récurrent	91,3	66,3
Marge d'EBIT récurrent en %	5,9 %	4,3 %
Résultat net¹	44,2	7,5
Résultat dilué par action²	0,24	0,04
Prises de commandes	6 470,7	512,9
Carnet de commandes	17 805,3	14 267,7

Les informations financières sont présentées selon le référentiel IFRS ajusté, qui prévoit la comptabilisation de la quote-part proportionnelle des sociétés mises en équivalence de Technip Energies, le retraitement de la quote-part liée aux participations ne donnant pas le contrôle (voir Annexe 9.0), et l'exclusion des dépenses de restructuration, des coûts relatifs à la fusion et l'intégration, et des frais de litige. Le rapprochement entre les agrégats IFRS et non-IFRS est fourni en Annexe 1.0, 2.0, 3.0.

¹Résultat net attribuable à l'ensemble du groupe Technip Energies

²Le résultat dilué par action a été calculé en utilisant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation, soit 182 508 672.

Principales informations financières - IFRS

(En millions €)	T1 2021	T1 2020
Chiffre d'affaires	1 501,0	1 423,0
Résultat net¹	52,7	22,4
Résultat dilué par action²	0,29	0,12

¹Résultat net attribuable à l'ensemble du groupe Technip Energies

²Le résultat dilué par action a été calculé en utilisant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation, soit 182 508 672.

Prévisions - IFRS ajustées

Les perspectives et les prévisions de la Société sont inchangées par rapport à la dernière publication du 26 février 2021. Le tableau ci-dessous confirme les prévisions de la Société pour l'exercice 2021 :

Chiffre d'affaires	6,5 à 7,0 milliards d'euros
Marge d'EBIT récurrent	5,5 % - 6,0 % (hors charges de scission non récurrentes de 30 millions d'euros)
Taux d'imposition effectif	30 - 35 %

Les informations financières sont présentées selon le référentiel IFRS ajusté, qui prévoit la comptabilisation de la quote-part proportionnelle des sociétés mises en équivalence de Technip Energies, le retraitement de la quote-part liée aux participations ne donnant pas le contrôle (voir Annexe 9.0), et l'exclusion des dépenses de restructuration, des coûts relatifs à la fusion et l'intégration, et des frais de litige.

Conférence téléphonique

Technip Energies organisera une conférence téléphonique et une webdiffusion sur les résultats du premier trimestre 2021, le jeudi 22 avril 2021, à 13 h 00 CET. Numéros de téléphone :

Royaume-Uni : +44 (0) 20 7192 8000
France : +33 1 76 70 07 94
États-Unis : +1 631 510 74 95
Code de la conférence : 9683427

L'événement sera diffusé simultanément en ligne et peut être consulté à l'adresse suivante :

<https://edge.media-server.com/mmc/p/y6js8by6>

Contacts

Relations investisseurs

Phillip Lindsay
Vice-président, Relations avec les investisseurs
Tél. : +44 20 3429 3929
E-mail : [Phillip Lindsay](mailto:Phillip.Lindsay@technipenergies.com)

Relations médias

Stella Fumey
Directrice des relations presse et de la
communication digitale
Tél. : +33 1 85 67 40 95
E-mail : [Stella Fumey](mailto:Stella.Fumey@technipenergies.com)

À propos de Technip Energies

Technip Energies est une société d'ingénierie et de technologies de premier plan au service de la transition énergétique, avec des positions de leader dans le Gaz Naturel Liquéfié (GNL), l'hydrogène et l'éthylène et avec une présence forte sur les marchés en croissance de l'hydrogène bleu et vert, la chimie durable et la gestion du CO₂. La Société bénéficie de son solide modèle de livraison de projet, soutenu par une offre étendue de technologies, de produits et de services.

Avec une présence dans 34 pays, nos 15 000 collaborateurs sont pleinement engagés à donner vie aux projets innovants de nos clients, en repoussant les limites du possible pour accélérer la transition énergétique vers un avenir meilleur.

Les actions de Technip Energies sont cotées sur Euronext Paris. En outre, Technip Energies dispose d'un programme ADR (American Depositary Receipt) sponsorisé de niveau 1, conjointement avec des ADR négociés sur les marchés de gré à gré.

Revue opérationnelle et financière

Carnet de commandes, prises de commandes et écoulement du carnet de commandes

Les prises de commandes ajustées pour le premier trimestre 2021 s'élèvent à 6 470,7 millions d'euros, soit un ratio commandes sur facturation (« book to bill ») de 4,2, et sont principalement constituées d'un contrat majeur pour le projet « Qatar North Field Expansion », et d'un contrat pour la modernisation de la raffinerie de Barauni en Inde. Le rapport commandes sur facturation des 12 derniers mois était de 1,7.

Le carnet de commandes ajusté a augmenté de 25 % en glissement annuel pour atteindre 17 805,3 millions d'euros, ce qui équivaut à 3 fois le chiffre d'affaires ajusté de 2020.

(En millions €)	T1 2021	T1 2020
Prises de commandes ajustées	6 470,7	512,9
Livraison de projets	6 181,2	129,7
Technologie, produits et services	289,6	383,2
Carnet de commandes ajusté	17 805,3	14 267,7
Livraison de projets	16 628,9	13 116,8
Technologie, produits et services	1 176,4	1 150,9

. Le rapprochement entre les agrégats IFRS et non-IFRS est fourni en Annexe 6.0 et 7.0.

¹ Le carnet de commandes du premier trimestre 2021 a bénéficié d'un effet de change de 155 millions d'euros.

Le tableau ci-dessous présente l'écoulement du carnet de commandes estimé au 31 mars 2021.

(En millions €)	2021 (9 M)	Exercice 2022	Exercices 2023 et ultérieurs
Carnet de commandes ajusté	5 129,0	5 776,4	6 899,8

Performance financière de la Société

Compte de résultat ajusté

(En millions €)	T1 2021	T1 2020	Variation en %
Chiffre d'affaires ajusté	1 557,5	1 540,7	1 %
EBITDA ajusté	118,0	103,9	14 %
EBIT récurrent ajusté	91,3	66,3	38 %
Coûts non récurrents	(26,5)	(34,2)	(23 %)
EBIT	64,8	32,1	102 %
Produits financiers (charges), nets	6,8	(7,8)	-
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat	71,6	24,3	195 %
Provision (bénéfice) pour impôt sur le résultat	24,1	13,7	76 %
Résultat net (perte)	47,5	10,7	344 %
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(3,3)	(3,2)	3 %
Résultat net attribuable au Groupe Technip Energies	44,2	7,5	489 %

Chiffres clés de l'activité commerciale

Livraison de projets - IFRS ajustées

(En millions €)	T1 2021	T1 2020	Variation en %
Chiffre d'affaires	1 252,5	1 260,3	(1 %)
EBIT récurrent	75,9	101,3	(25 %)
Marge d'EBIT récurrent en %.	6,1 %	8,0 %	(190 pb)

Les informations financières sont présentées selon le référentiel IFRS ajusté, qui prévoit la comptabilisation de la quote-part proportionnelle des sociétés mises en équivalence de Technip Energies, le retraitement de la quote-part liée aux participations ne donnant pas le contrôle (voir Annexe 9), et l'exclusion des dépenses de restructuration, des coûts relatifs à la fusion et l'intégration, et des frais de litige.

Le chiffre d'affaires ajusté du premier trimestre 2021 a légèrement diminué de 1 % par rapport au trimestre de l'exercice précédent, pour atteindre 1 252,5 millions d'euros. La poursuite de la montée en puissance d'Arctic LNG 2 et la croissance des projets en aval au Moyen-Orient et en Inde ont compensé la baisse d'activité sur les projets offshore. En outre, la contribution au chiffre d'affaires trimestriel des projets majeurs obtenus au quatrième trimestre 2020 et au premier trimestre 2021 a été limitée.

L'EBIT récurrent ajusté du premier trimestre 2021 a diminué de 25 % par rapport au trimestre de l'exercice précédent, pour atteindre 75,9 millions d'euros. **La marge d'EBIT récurrent ajusté** a diminué de 190 points de base à 6,1 %, principalement en raison du mix et de la reconnaissance d'une marge plus faible sur les projets en cours de réalisation, tandis que la période comparable du premier trimestre 2020 a bénéficié de la contribution de projets en phase de finalisation, notamment le projet Umm Lulu d'ADNOC et Equinor Aasta Hansteen. Ceci a été partiellement compensé par la réduction des coûts indirects.

Principaux faits opérationnels du premier trimestre 2021

Arctic LNG 2 Project (Fédération russe)

- La construction des modules du train 1 a atteint un niveau d'avancement de 50 % ; les modules devraient être expédiés vers la Russie en 2021.

Expansion de la raffinerie de Bapco (Bahreïn)

- Finalisation des opérations de levages (« heavylift ») dans toutes les zones de la raffinerie.

[Energiean Power Gas FPSO (offshore Israël)]

- Réalisation de la dernière campagne de levage (« heavylift ») à Singapour avec succès

Eni Coral Sul FLNG (Mozambique)

- Après l'intégration des trois modules de la tourelle d'amarrage et de la première turbine à gaz, le Consortium poursuit les activités de mise en service des salles d'instrumentation et les travaux sur les systèmes d'utilités.

ENOC Jebel Ali (E.A.U.)

- Obtention du certificat de finalisation pour ce projet, qui a reçu le prix de « Oil & Gas project of the year » en 2020 décerné par le MEED, pour la performance de son exécution..

BP Tortue Gas FPSO (Sénégal/Mauritanie)

- Mise à l'eau de la coque et installation du premier module de quartier d'habitation.

Usine pétrochimique SOCAR Azerikimya (Azerbaïdjan)

- Test de performance réussi répondant aux spécifications de capacité et de qualité de production d'éthylène et de propylène.

Principaux faits commerciaux du premier trimestre 2021

Qatar Petroleum North Field East Project (Qatar)

- Contrat majeur* portant sur l'ingénierie, la fourniture des équipements, la construction et la mise en service des installations du projet North Field East, attribué à CTJV, une joint-venture entre Chiyoda Corporation et Technip Energies, auprès de Qatar Petroleum.
- Le contrat couvre la livraison de 4 méga trains, chacun disposant d'une capacité de liquéfaction de 8 millions de tonnes par an de GNL et les unités d'utilité associées. Le projet comprend également un important complexe pour capturer et séquestrer le carbone, conduisant ainsi à une réduction de plus de 25 % des émissions de gaz à effet de serre par rapport aux infrastructures de GNL similaires.

* Un projet « majeur » pour Technip Energies est un contrat qui dépasse un milliard d'euros.

Modernisation de la raffinerie Barauni (Inde)

- Contrat important* portant sur l'ingénierie, la fourniture des équipements, la construction et la mise en service auprès de Indian Oil Corporation Limited pour son projet d'extension BR9 à Barauni, Bihar, dans l'est de l'Inde.
- Ce projet permettra de produire des carburants de qualité BS VI, similaires aux carburants de qualité Euro VI, et des produits pétrochimiques.

* Un projet « significatif » pour Technip Energies est un contrat qui se situe entre 50 et 250 millions d'euros.

Technologie, produits et services (TPS) - IFRS ajustées

(En millions €)	T1 2021	T1 2020	Variation en %
Chiffre d'affaires	305,0	280,3	9 %
EBIT récurrent	25,8	11,1	132 %
Marge d'EBIT récurrent en %.	8,5 %	4,0 %	450 pb

Les informations financières sont présentées selon le référentiel IFRS ajusté, qui prévoit la comptabilisation de la quote-part proportionnelle des sociétés mises en équivalence de Technip Energies, le retraitement de la quote-part liée aux participations ne donnant pas le contrôle (voir Annexe 9), et l'exclusion des dépenses de restructuration, des coûts relatifs à la fusion et l'intégration, et des frais de litige.

Le chiffre d'affaires ajusté du premier trimestre 2021 a augmenté de 9 % par rapport au trimestre de l'exercice précédent pour atteindre 305,0 millions d'euros, soutenu par la croissance des services, notamment la gestion de projet et le conseil (PMC), et bénéficiant d'une forte prise de commandes par Loading Systems pour l'exercice 2020.

L'EBIT récurrent ajusté du premier trimestre 2021 a augmenté de 132 % par rapport au trimestre de l'exercice précédent, pour atteindre 25,8 millions d'euros. **La marge d'EBIT récurrent ajusté** a augmenté de 450 points par rapport au trimestre de l'exercice précédent, grâce à l'augmentation du chiffre d'affaires généré par Loading Systems et l'activité PMC affichant une amélioration notable.

Principaux faits opérationnels du premier trimestre 2021

Neste Singapore Expansion Project (Singapour)

- Finalisation de toutes les opérations de levage (« heavylift »).

Craquage d'éthylène liquide de Hengli (Chine)

- Finalisation du test final d'acceptation des performances.

Hong Kong LNG (Chine)

- Essais réussis sur le chantier pour 8 bras de chargement maritime de GNL et 4 bras de gaz naturel à haute pression.

Principaux faits commerciaux du premier trimestre 2021

Services de conseil en gestion de projet (Koweït)

- Lettre d'attribution d'un contrat, de plusieurs années qui couvre des services de conseil, d'ingénierie et de gestion de projet pour différents projets.
- Ce contrat ne contribue pas à la prise de commandes du premier trimestre 2021.

Tianjin Nangang LNG Emergency Storage Project (Chine)

- Notification d'attribution par Beijing Gas Group Co., Ltd pour la fourniture de 5 bras de chargement de GNL en mer.

Partenariat stratégique avec SYNOVA

- En utilisant les technologies de purification de pointe de Technip Energies et la technologie avancée de transformation des déchets plastiques en oléfines de SYNOVA, le partenariat vise à commercialiser une solution complète de transformation des déchets plastiques en plastique via un vapocraqueur.
- Le procédé aura une faible empreinte carbone et remplacera le besoin de polymères vierges, tout en réduisant le besoin de tri intensif des déchets plastiques.

Partenariat stratégique avec RECENSO

- L'accord porte sur le recyclage chimique durable des matières plastiques.
- Il associe les technologies de purification de pointe de Technip Energies à la technologie CARBOLIQ, propriété de RECENSO, afin d'offrir des solutions à haute valeur ajoutée pour la production de matières premières liquides à partir de déchets plastiques, qui peuvent être facilement utilisées dans des installations existantes pour produire des polymères durables.

Membre du Programme de liaison industrielle du MIT

- L'adhésion au Programme de liaison industrielle permet à Technip Energies d'avoir accès aux chercheurs du MIT, renforçant ainsi l'innovation de la Société dans le domaine de la transition énergétique et du digital.

Corporate et autres éléments

Les coûts corporate au cours du premier trimestre, hors éléments non récurrents, se sont élevés à 10,4 millions d'euros. Les éléments non récurrents se sont élevés à 26,5 millions d'euros, principalement en raison des coûts de scission. Le compte de résultat combiné du premier trimestre 2020 a également subi l'impact des taux de change alloués à Technip Energies. L'impact de ces taux de change pour le premier trimestre 2021 a été négatif de 4,5 millions d'euros.

Les produits financiers nets se sont élevés à 6,8 millions d'euros, bénéficiant de la trésorerie en dépôt et de l'évaluation à la valeur du marché des investissements dans des titres négociés.

Le taux d'imposition effectif pour le premier trimestre était de 33,7 %.

Les charges d'amortissement se sont élevées à 26,7 millions d'euros, dont 18,6 millions d'euros sont liés à la norme IFRS 16.

La trésorerie nette ajustée au 31 mars 2021 était de 2,5 milliards d'euros. Ce chiffre se compare à la trésorerie nette au 31 décembre 2020, après l'incidence de l'Accord de scission et de distribution, de 2,2 milliards d'euros.

Le total des capitaux propres investis au 31 mars 2021 s'élevait à 1,3 milliard d'euros en IFRS ajustée. Cela se compare au total des capitaux propres investis au 31 décembre 2020, après l'impact de l'Accord de scission et de distribution de 1,2 milliard d'euros.

L'Accord de scission et de distribution a été détaillé dans la section 3, Informations relatives au bilan, du communiqué de presse de Technip Energies « Mise à jour des résultats financiers de l'exercice 2020 » du 26 février 2021.

Le flux de trésorerie d'exploitation de 279,8 millions d'euros a bénéficié d'une solide performance opérationnelle et des entrées de fonds de roulement conjuguées aux avances des clients et aux paiements d'étapes de projets.

Avec des dépenses d'investissement limitées à 8 millions d'euros, la **génération de cash-flow libre** a atteint 272 millions d'euros.

Informations relatives à la liquidité et la notation de crédit

Les liquidités totales de 3,9 milliards d'euros au 31 mars 2021 comprennent 3,2 milliards d'euros de liquidités et 750 millions d'euros de liquidités issues de la facilité de crédit renouvelable non utilisée, qui est disponible pour un usage général et sert de garantie pour le programme de billets de trésorerie de la Société, compensées par 98 millions d'euros de billets de trésorerie en circulation.

Le **bridge-to-bond** dans le cadre de la facilité de crédit-relais de la Société a été utilisé à hauteur de 620 millions d'euros au moment de la finalisation de la scission de TechnipFMC. La Société entend le refinancer par le biais d'un emprunt obligataire au cours des prochains trimestres.

Technip Energies bénéficie d'une **notation BBB/A-2 de qualité investment grade**, confirmée par S&P Global suite à la scission de TechnipFMC.

Clauses de limitation de responsabilité

Le présent communiqué est destiné à des fins d'information uniquement pour les actionnaires de Technip Energies. Le présent communiqué de presse n'est pas destiné à être distribué dans des juridictions qui exigent une revue réglementaire préalable et une autorisation pour distribuer un communiqué de presse de cette nature.

Déclarations prospectives

Le présent communiqué est destiné à des fins d'information uniquement pour les actionnaires de Technip Energies. Le présent communiqué de presse n'est pas destiné à être distribué dans des juridictions qui exigent une revue réglementaire préalable et une autorisation pour distribuer un communiqué de presse de cette nature.

Le présent communiqué contient des « déclarations prospectives » telles que les définissent la Section 27A du United States Securities Act de 1933, telle qu'amendée, et la Section 21E du United States Securities Exchange Act de 1934, telle qu'amendée. Les déclarations prospectives concernent généralement des événements futurs et des prévisions de revenus, de bénéfices, de flux de trésorerie ou d'autres aspects des activités ou des résultats d'exploitation de Technip Energies. Les déclarations prospectives sont souvent identifiées par les mots « estimer », « s'attendre », « anticiper », « planifier », « avoir l'intention », « prévoir », « devrait », « serait », « pourrait », « peut », « estimer », « perspectives » et des expressions similaires, y compris leur forme négative. L'absence de ces mots ne signifie toutefois pas que les déclarations ne sont pas prospectives. Ces déclarations prospectives sont fondées sur les attentes, estimations et hypothèses actuelles de Technip Energies concernant le développement et les conditions d'activité futurs et leurs effets potentiels sur Technip Energies. Bien que Technip Energies estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables au moment où elles sont établies, il ne peut être garanti que le développement futur affectant Technip Energies sera celui que Technip Energies anticipe.

Toutes les déclarations prospectives de Technip Energies impliquent des risques et des incertitudes (dont certains sont importants ou indépendants de la volonté de Technip Energies) et des hypothèses pouvant impliquer que les résultats réels diffèrent sensiblement de l'expérience historique de Technip Energies et des attentes ou projections actuelles de Technip Energies. Si un ou plusieurs de ces risques ou incertitudes se concrétisaient, ou si les hypothèses sous-jacentes se révélaient incorrectes, les résultats réels pourraient varier de façon significative par rapport à ceux indiqués dans les déclarations prospectives.

Pour plus d'informations sur les facteurs importants connus qui pourraient entraîner une différence entre les résultats réels et les résultats prévisionnels, veuillez-vous reporter aux facteurs de risque de Technip Energies présentés dans les documents déposés par Technip Energies auprès de la Securities and Exchange Commission aux États-Unis, qui comprennent l'amendement n° 4 à la déclaration d'enregistrement de Technip Energies sur le Formulaire F-1 déposé le 11 février 2021.

Les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes inhérents et ne sont valables qu'à la date à laquelle elles sont faites. Technip Energies ne s'engage pas à mettre à jour les déclarations prospectives relatives à de nouvelles informations ou des événements futurs, sauf dans la mesure requise par la loi applicable.

ANNEXE

Base de préparation - Comptes combinés et consolidés de Technip Energies

Les comptes consolidés pour la période du 1er janvier au 31 mars 2021 comprennent des informations comparatives (pour l'exercice 2020) extraites des comptes combinés de Technip Energies.

Les informations relatives à ces deux périodes constituent les états financiers consolidés du Groupe Technip Energies au 31 mars 2021.

ANNEXE 1.0 : COMPTE DE RÉSULTAT AJUSTÉ

(En millions €)	Livraison de projets		TPS		Corporate		Total	
	T1 2021	T1 2020	T1 2021	T1 2020	T1 2021	T1 2020	T1 2021	T1 2020
Chiffre d'affaires ajusté	1 252,5	1 260,3	305,0	280,3	-	-	1 557,5	1 540,7
EBIT récurrent ajusté	75,9	101,3	25,8	11,1	(10,4)	(46,1)	91,3	66,3
Résultat exceptionnel (opérations et coûts non récurrents)	(1,1)	(5,4)	(0,0)	(0,7)	(25,4)	(28,0)	(26,5)	(34,2)
EBIT	74,8	95,9	25,8	10,4	(35,8)	(74,2)	64,8	32,1
Produits financiers							16,6	12,6
Charges financières							(9,8)	(20,4)
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat							71,6	24,3
Provision (bénéfice) pour impôt sur le résultat							24,1	13,7
Résultat net							47,5	10,7
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle							(3,3)	(3,2)
Résultat net attribuable au Groupe Technip Energies							44,2	7,5

ANNEXE 1.1 : COMPTE DE RÉSULTAT – RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES AJUSTÉS ET LES COMPTES IFRS

(En millions €)	T1 2021 IFRS	Ajustements	T1 2021 Ajusté
Chiffre d'affaires	1 501,0	56,5	1 557,5
Charges et coûts :			
Coût des ventes	1 279,4	100,8	1 380,2
Frais de vente, généraux et administratifs	75,5	-	75,5
Frais de recherche et développement	7,3	-	7,3
Dépréciation, frais de restructuration et autres charges	26,5	-	26,5
Total des coûts et charges	1 388,7	100,8	1 489,5
Autres produits (charges), nets	1,4	(3,7)	(2,4)
Revenus des sociétés mises en équivalence	2,6	(3,5)	(0,8)
Bénéfice (perte) avant charges financières nettes et impôt sur le résultat	116,3	(51,5)	64,8
Produits financiers	16,6	0,0	16,6
Charges financières	(50,9)	41,1	(9,8)
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat	82,0	(10,4)	71,6
Provision (bénéfice) pour impôt sur le résultat	26,0	(1,9)	24,1
Résultat net	56,0	(8,5)	47,5
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(3,3)	-	(3,3)
Résultat net attribuable au Groupe Technip Energies	52,7	(8,5)	44,2

ANNEXE 1.2 : COMPTE DE RÉSULTAT – RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES AJUSTÉS ET LES COMPTES IFRS

(En millions €)	T1 2020 IFRS	Ajustements	T1 2020 Ajusté
Chiffre d'affaires	1 423,0	117,7	1 540,7
Charges et coûts :			
Coût des ventes	1 202,0	141,8	1 343,8
Frais de vente, généraux et administratifs	104,2	-	104,2
Frais de recherche et développement	8,5	-	8,5
Dépréciation, frais de restructuration et autres charges	20,3	-	20,3
Total des coûts et charges	1 335,0	141,8	1 476,8
Autres produits (charges), nets	(24,0)	(7,3)	(31,3)
Revenus des sociétés mises en équivalence	7,0	(7,5)	(0,5)
Bénéfice (perte) avant charges financières nettes et impôt sur le résultat	71,0	(38,9)	32,1
Produits financiers	15,7	(3,1)	12,6
Charges financières	(45,8)	25,4	(20,4)
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat	40,9	(16,6)	24,3
Provision (bénéfice) pour impôt sur le résultat	15,3	(1,6)	13,7
Résultat net	25,6	(14,9)	10,7
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(3,2)	0,0	(3,2)
Résultat net attribuable aux propriétaires du Groupe Technip Energies	22,4	(14,9)	7,5

ANNEXE 2.0 : ÉTAT AJUSTÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE AJUSTÉE

(En millions €)	T1 2021	Exercice 20
Placements dans des sociétés mises en équivalence	26,4	37,3
Immobilisations corporelles nettes	106,3	96,1
Droit d'utilisation	274,9	182,4
Goodwill	2 062,2	2 047,8
Autres actifs non courants	305,3	279,2
Total des actifs non courants	2 775,1	2 642,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie ¹	3 199,0	3 064,4
Créances commerciales, nettes	915,1	1 069,3
Actifs contractuels	313,6	285,8
Autres actifs courants	613,8	743,2
Total des actifs courants	5 041,5	5 162,7
Actif total	7 816,6	7 805,5
Total des capitaux propres investis¹	1 295,8	1 800,5
Passif locatif - Opérationnel non courant	262,1	201,0
Indemnités de retraite et autres prestations complémentaires de retraite, moins la part courante	126,4	124,2
Autres passifs non courants	123,8	82,7
Total des passifs non courants	512,3	407,9
Dette à court terme	727,8	402,4
Passif locatif - Opérationnel courant	51,7	41,5
Dettes fournisseurs	1 623,5	1 501,6
Passifs sur contrats	2 978,4	2 941,6
Autres passifs courants	627,1	710,0
Total des passifs courants	6 008,5	5 597,1
Total du passif	6 520,9	6 005,0
Total des capitaux propres investis et des passifs	7 816,6	7 805,5

¹ La trésorerie et équivalents de trésorerie au 31 mars 2021 s'élevait à 3,2 milliards d'euros. Cela se compare à la trésorerie et équivalents de trésorerie au 31 décembre 2020, après l'impact de l'Accord de scission et de distribution, de 2,9 milliards d'euros.

Le total des capitaux propres investis au 31 mars 2021 s'élevait à 1,3 milliard d'euros en IFRS ajustée. Cela se compare au total des capitaux propres investis au 31 décembre 2020, après l'impact de l'Accord de scission et de distribution, de 1,2 milliard d'euros.

L'Accord de scission et de distribution a été détaillé dans la section 3, Informations relatives au bilan, du communiqué de presse de Technip Energies « Mise à jour des résultats financiers de l'exercice 2020 » du 26 février 2021.

ANNEXE 2.1 : ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE – RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES AJUSTÉS ET LES COMPTES IFRS

(En millions €)	T1 2021 IFRS	Ajustements	T1 2021 Ajusté
Placements dans des sociétés mises en équivalence	38,5	(12,1)	26,4
Immobilisations corporelles nettes	105,9	0,4	106,3
Droit d'utilisation	276,9	(2,0)	274,9
Goodwill	2 062,2	-	2 062,2
Autres actifs non courants	347,8	(42,5)	305,3
Total des actifs non courants	2 831,3	(56,2)	2 775,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 223,5	(24,5)	3 199,0
Créances commerciales, nettes	873,2	41,9	915,1
Actifs contractuels	313,0	0,6	313,6
Autres actifs courants	518,9	94,9	613,8
Total des actifs courants	4 928,6	112,9	5 041,5
Actif total	7 759,9	56,7	7 816,6
Total des capitaux propres investis	1 326,5	(30,7)	1 295,8
Passif locatif - Opérationnel non courant	263,5	(1,4)	262,1
Indemnités de retraite et autres prestations complémentaires de retraite, moins la part courante	126,4	-	126,4
Autres passifs non courants	153,6	(29,8)	123,8
Total des passifs non courants	543,5	(31,2)	512,3
Dette à court terme	727,8	-	727,8
Passif locatif - Opérationnel courant	52,2	(0,5)	51,7
Dettes fournisseurs	1 415,7	207,8	1 623,5
Passifs sur contrats	2 974,7	3,7	2 978,4
Autres passifs courants	719,5	(92,4)	627,1
Total des passifs courants	5 889,9	118,6	6 008,5
Total du passif	7 759,9	56,7	7 816,6

ANNEXE 2.2 : ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE – RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES AJUSTÉS ET LES COMPTES IFRS

(En millions €)	Exercice 20 IFRS	Ajustements	Exercice 20 Ajusté
Placements dans des sociétés mises en équivalence	39,8	(2,5)	37,3
Immobilisations corporelles nettes	95,5	0,6	96,1
Droit d'utilisation	184,3	(1,9)	182,4
Goodwill	2 047,8	-	2 047,8
Autres actifs non courants	322,2	(43,0)	279,2
Total des actifs non courants	2 689,6	(46,8)	2 642,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 189,7	(125,3)	3 064,4
Créances commerciales, nettes	1 059,1	10,2	1 069,3
Actifs contractuels	271,8	14,0	285,8
Autres actifs courants	663,6	79,6	743,2
Total des actifs courants	5 184,3	(21,7)	5 162,3
Actif total	7 873,9	(68,4)	7 805,5
Total des capitaux propres investis	1 825,8	(25,3)	1 800,5
Dette à long terme, moins la part courante	-	-	-
Passif locatif - Opérationnel non courant	202,3	(1,3)	201,0
Indemnités de retraite et autres prestations complémentaires de retraite, moins la part courante	124,2	0,0	124,2
Autres passifs non courants	167,5	(84,8)	82,7
Total des passifs non courants	494,0	(86,1)	407,9
Dette à court terme	402,4	-	402,4
Passif locatif - Opérationnel courant	42,0	(0,5)	41,5
Dettes fournisseurs	1 259,4	242,2	1 501,6
Passifs sur contrats	3 025,4	(83,8)	2 941,6
Autres passifs courants	824,9	(114,9)	710,0
Total des passifs courants	5 554,1	43,0	5 597,1
Total du passif	6 048,1	(43,1)	6 005,0
Total des capitaux propres investis et des passifs	7 873,9	(68,4)	7 805,5

ANNEXE 3.0 : ÉTAT AJUSTÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

(En millions €)	T1 2021	T1 2020
Résultat net	47,5	10,7
Allocation corporate	-	37,8
Variation du besoin en fonds de roulement et Autres éléments sans effet de trésorerie	232,3	135,5
Trésorerie provenant des/(requis par les) activités d'exploitation	279,8	184,0
Dépenses d'investissement	(8,4)	(7,2)
Produits des cessions d'actifs	0,4	0,4
Autres actifs financiers et trésorerie acquis/cédés lors de l'acquisition/la déconsolidation	0,6	(1,7)
Trésorerie requise par les activités d'investissement	(7,4)	(8,5)
Augmentation (remboursement) nette de la dette à court terme et des billets de trésorerie	321,5	(232,1)
(Distributions)/contributions nettes de TechnipFMC	(532,8)	364,5
Autres, y compris les dividendes versés et le remboursement des passifs locatifs	35,2	(30,2)
Trésorerie provenant des/(requis par les) activités de financement	(176,1)	102,2
Effet des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	38,3	(17,5)
(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	134,6	260,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie, début de période	3 064,4	3 053,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie, fin de période	3 199,0	3 313,3

ANNEXE 3.1 : ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE – RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES AJUSTÉS ET LES COMPTES IFRS

(En millions €)	T1 2021 IFRS	Ajustements	T1 2021 Ajusté
Résultat net	56,0	(8,5)	47,5
Allocation corporate	-	-	-
Variation du besoin en fonds de roulement et Autres éléments sans effet de trésorerie	238,4	(6,1)	232,3
Trésorerie provenant des/(requis par les) activités d'exploitation	294,4	(14,6)	279,8
Dépenses d'investissement	(8,4)	-	(8,4)
Produits des cessions d'actifs	0,4	-	0,4
Autres actifs financiers et trésorerie acquis/cédés lors de l'acquisition/la déconsolidation	0,6	-	0,6
Trésorerie requise par les activités d'investissement	(7,4)	-	(7,4)
Augmentation (remboursement) nette de la dette à court terme et des billets de trésorerie	321,5	-	321,5
Règlements d'un passif financier obligatoirement rachetable	(129,0)	129,0	-
(Distributions)/contributions nettes de TechnipFMC	(532,8)	-	(532,8)
Autres, y compris les dividendes versés et le remboursement des passifs locatifs	35,2	-	35,2
Trésorerie provenant des/(requis par les) activités de financement	(305,1)	129,0	(176,1)
Effet des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	51,9	(13,6)	38,3
(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	33,8	100,8	134,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie, début de période	3 189,7	(125,3)	3 064,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie, fin de période	3 223,5	(24,5)	3 199,0

ANNEXE 3.2 : ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE – RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES AJUSTÉS ET LES COMPTES IFRS

(En millions €)	T1 2020 IFRS	Ajustements	T1 2020 Ajusté
Résultat net	25,6	(14,9)	10,7
Allocation corporate	37,8	-	37,8
Variation du besoin en fonds de roulement et Autres éléments sans effet de trésorerie	26,8	108,7	135,5
Trésorerie provenant des/(requis par les) activités d'exploitation	90,2	93,8	184,0
Dépenses d'investissement	(7,2)	-	(7,2)
Produits des cessions d'actifs	0,4	-	0,4
Autres actifs financiers et trésorerie acquis/cédés lors de l'acquisition/la déconsolidation	(1,7)	-	(1,7)
Trésorerie requise par les activités d'investissement	(8,5)	-	(8,5)
Augmentation (remboursement) nette de la dette à court terme et des billets de trésorerie	(232,1)	-	(232,1)
Règlements d'un passif financier obligatoirement rachetable	(3,8)	3,8	-
(Distributions)/contributions nettes de TechnipFMC	364,5	-	364,5
Autres, y compris les dividendes versés et le remboursement des passifs locatifs	(30,2)	-	(30,2)
Trésorerie provenant des/(requis par les) activités de financement	98,4	3,8	102,2
Effet des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(33,8)	16,3	(17,5)
(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	146,2	114,0	260,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie, début de période	3 563,6	(510,5)	3 053,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie, fin de période	3 709,8	(396,5)	3 313,3

ANNEXE 4.0 : INDICATEURS ALTERNATIFS DE PERFORMANCE AJUSTÉS

(En millions €)	T1 2021	% du chiffre d'affaires	T1 2020	% du chiffre d'affaires
Chiffre d'affaires ajusté	1 557,5	-	1 540,7	-
Coût des ventes	1 380,2	88,6 %	1 343,8	87,2 %
Marge brute ajustée	177,4	11,4 %	196,9	12,8 %
EBITDA récurrent ajusté	118,0	7,6 %	103,9	6,7 %
Dotations aux amortissements et dépréciations	26,7	-	37,5	-
EBIT récurrent ajusté	91,3	5,9 %	66,3	4,3 %
Résultat exceptionnel	(26,5)	-	(34,2)	-
Bénéfice ajusté avant charges financières nettes et impôt sur le résultat	64,8	4,2 %	32,1	2,1 %
Produits et charges financiers	6,8	-	(7,8)	-
Bénéfice ajusté avant impôts	71,6	4,6 %	24,3	1,6 %
Impôt sur le résultat	24,1	-	13,7	-
Résultat net ajusté	47,5	3,0 %	10,7	0,7 %

ANNEXE 5.0 : RAPPROCHEMENT DE L'EBIT ET DE L'EBITDA RÉCURRENTS AJUSTÉS

(En millions €)	Livraison de projets		TPS		Corporate		Total	
	T1 2021	T1 2020	T1 2021	T1 2020	T1 2021	T1 2020	T1 2021	T1 2020
Chiffre d'affaires	1 252,5	1 260,3	305,0	280,3	-	-	1 557,5	1 540,7
Résultat avant charges financières nettes et impôt sur le résultat							64,8	32,1
Éléments exceptionnels :								
Coûts de scission alloués							25,4	12,0
Charges de restructuration							1,1	4,8
Coûts liés à la COVID-19							-	3,5
Autres (produits)/charges exceptionnels							-	13,9
EBIT récurrent ajusté	75,9	101,3	25,8	11,1	(10,4)	(46,1)	91,3	66,3
Marge d'EBIT récurrent ajusté en %	6,1 %	8,0 %	8,5 %	4,0 %	-	-	5,9 %	4,3 %
Dotations aux amortissements ajustée							26,7	37,5
EBITDA récurrent ajusté							118,0	103,9
Marge d'EBITDA récurrent ajusté en %							7,6 %	6,7 %

ANNEXE 6.0 : CARNET DE COMMANDES – RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES AJUSTÉS ET LES COMPTES IFRS

(En millions €)	T1 2021 IFRS	Ajustements	T1 2021 Ajusté
Livraison de projets	15 280,0	1 348,9	16 628,9
Technologie, produits et services	1 176,4	-	1 176,4
Total	16 456,4	1 348,9	17 805,3

ANNEXE 7.0 : PRISE DE COMMANDES – RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES AJUSTÉS ET LES COMPTES IFRS

(En millions €)	T1 2021 IFRS	Ajustements	T1 2021 Ajusté
Livraison de projets	6 064,2	117	6 181,2
Technologie, produits et services	289,6	-	289,6
Total	6 353,7	117	6 470,7

ANNEXE 8.0 : JOINT-VENTURE YAMAL LNG

(En millions €)	T1 2021	Exercice 20
Passifs sur contrats - quote-part proportionnelle	308	345

(En millions €)	T1 2021	T1 2020
Trésorerie provenant des (requis par les) activités d'exploitation - quote-part proportionnelle	(5)	(13)

ANNEXE 9.0 : Définition des indicateurs alternatifs de performance (IAP)

Certaines parties du présent communiqué de presse contiennent les mesures financières ajustées suivantes : Chiffre d'affaires ajusté, EBIT récurrent ajusté, EBITDA récurrent ajusté, trésorerie (dette) nette ajustée, carnet de commandes ajusté et prise de commandes ajustée. Ces données ne sont pas reconnues comme des mesures de la performance financière ou de la liquidité selon les normes IFRS, et la Société les considère comme des IAP.

Chaque IAP est définie ci-dessous :

- Chiffre d'affaires ajusté** : Le Chiffre d'affaires ajusté représente le chiffre d'affaires comptabilisé selon les normes IFRS, tel qu'ajusté selon la méthode décrite ci-dessous. Pour les périodes présentées dans le présent communiqué de presse, la part proportionnelle du chiffre d'affaires de la joint-venture de la Société provenant des projets suivants a été incluse : le chiffre d'affaires d'ENI CORAL FLNG et de Yamal LNG est inclus à 50 %, celui de BAPCO Sitra Refinery à 36 %, celui de la construction et de la supervision en Russie d'Arctic LNG 2 est inclus à 33,3 % et celui de la joint-venture Rovuma à 33,3 %. La Société estime que la présentation de la part proportionnelle du chiffre d'affaires de ses joint-venture provenant des projets de construction, réalisés dans le cadre de partenariats, permet à la direction et aux investisseurs de mieux évaluer la performance de l'activité principale de la Société d'une période à l'autre, en les aidant à mieux appréhender les activités effectivement réalisées par la Société dans le cadre de ces projets.
- EBIT récurrent ajusté** : L'EBIT récurrent ajusté représente le résultat avant les charges financières nettes et l'impôt sur le résultat, comptabilisé selon les normes IFRS, tel qu'ajusté pour refléter ligne par ligne leurs entités respectives de projets de construction constituées en actions qui ne sont pas entièrement détenues par la Société (en appliquant la méthode décrite dans la section Chiffre d'affaires ajusté) et retraité pour les éléments suivants considérés comme exceptionnels : (i) les dépenses de restructuration, (ii) les coûts de scission associés à l'opération de scission et (iii) les frais de litiges importants survenus en dehors du cours de l'activité. La Société estime que l'exclusion de ces charges ou bénéfices de ces mesures financières permet aux investisseurs et à la direction d'évaluer plus efficacement les opérations de la Société et les résultats d'exploitation combinés d'une période à l'autre, et d'identifier les tendances opérationnelles pouvant être masquées aux investisseurs et la direction par des éléments exclus.

- **EBITDA récurrent ajusté** : L'EBITDA récurrent ajusté correspond à l'EBIT récurrent ajusté, tel que détaillé ci-dessus, après déduction des charges d'amortissement et tel qu'ajusté pour tenir compte de leurs entités respectives de projets de construction constituées en actions qui ne sont pas entièrement détenues par la Société
- **Trésorerie (dette) nette ajustée** : La trésorerie (dette) nette ajustée reflète la trésorerie et les équivalents de trésorerie, nets de dette (y compris la dette à court terme et les prêts dus à/par TechnipFMC) et ajustés selon la méthode décrite dans la section Chiffre d'affaires ajusté. La direction utilise cette IAP pour évaluer la structure du capital et l'effet de levier financier de la Société. La Société estime que la dette nette ajustée (si elle est débitrice), ou la trésorerie nette ajustée (si elle est créditrice) est une mesure financière importante qui peut permettre aux investisseurs de mieux appréhender la situation financière de la Société et reconnaître les tendances sous-jacentes dans sa structure du capital. La trésorerie (dette) nette ajustée ne doit pas être considérée comme une alternative à, ou plus importante que, la trésorerie et les équivalents de trésorerie, tels que définis par les normes IFRS, ou comme un indicateur de la performance opérationnelle ou de la liquidité de la société.
- **Carnet de commandes ajusté** : Le carnet de commandes est calculé en fonction de la valeur estimée des ventes de commandes de clients confirmées et en attente à la date de déclaration correspondante. Le carnet de commandes ajusté prend en compte la part proportionnelle de la Société dans le carnet de commandes des sociétés mises en équivalence (ENI Coral FLNG, BAPCO Sitra Refinery, Arctic LNG 2 dans le cadre de la construction et de la supervision en Russie, la joint-venture Rovuma) et retire la part du carnet de commandes liée aux participations ne donnant pas le contrôle de la Société dans Yamal LNG. La Société estime que le carnet de commandes ajusté permet à la direction et aux investisseurs d'évaluer le niveau des activités futures liées aux activités principales de la Société en incluant sa part proportionnelle dans les ventes prévisionnelles provenant de projets de construction dans le cadre de partenariats.
- **Prise de commandes ajustée** : Les prises de commandes correspondent aux contrats signés qui sont entrés en vigueur pendant la période couverte par le rapport. Les prises de commandes ajustées ajoutent la part proportionnelle des commandes signées liées aux sociétés mises en équivalence (ENI Coral FLNG, BAPCO Sitra Refinery, Arctic LNG 2 dans le cadre de la construction et de la supervision en Russie, la joint-venture Rovuma et, à partir de 2021, le projet North Field East de Qatar Petroleum) et retirent la part des prises de commandes attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans Yamal LNG. Cette mesure financière est étroitement liée au carnet de commandes ajusté dans l'évaluation du niveau des activités à venir de la Société en présentant sa part proportionnelle des contrats qui sont entrés en vigueur au cours de la période et qui seront exécutés par la Société.